

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit médical (4DS2002)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 4 ph	oral: 15 min	8
Master en droit	Cours: 4 ph	oral: 15 min	8

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Objectifs:

Ce cours vise à faire comprendre aux étudiants les diverses dimensions de la relation entre patients et professionnels de la santé et à leur fournir les connaissances et les outils nécessaires pour résoudre des problèmes juridiques complexes qui peuvent survenir dans ce cadre.

Contenu:

Après une introduction (sources, organisation du système de soins), le cours analyse le régime juridique des relations entre patients et professionnels de la santé ou établissements de soins (mandat, gestion d'affaires, relation de droit public). Sont plus spécialement abordés la réglementation des professions de la santé; la conclusion de la relation de soins; les droits et obligations des parties, en particulier les droits des patients (accès aux soins, choix du soignant, information et choix des soins, directives anticipées), en général et pour des classes particulièrement vulnérables de patients (personnes âgées, patients psychiques, enfants); la protection des données médicales et le secret professionnel protégé par le droit pénal; la problématique de l'indemnisation des accidents médicaux et de la responsabilité, tant personnelle que pour autrui, fondée sur le droit privé, public ou pénal. Sur chaque thème, le cours mettra en relief les interactions avec d'autres normes juridiques, notamment celles des assurances sociales et privées, et illustrera les différentes manières de mettre en œuvre le droit matériel.

Forme de l'évaluation:

Examen oral de 15 minutes, précédé d'un temps de préparation. L'examen consiste à résoudre un cas pratique. Un classeur des textes légaux pertinents est mis à disposition de l'étudiant, qui peut aussi apporter ses propres textes, sans annotation manuscrite (sauf les mises en évidence telles que surbrillance et soulignement, les signets servant de table des matières et les renvois à d'autres articles).

Documentation:

Le plan détaillé du cours, l'horaire et le contenu des séances, les références aux décisions judiciaires et autres documents à lire, ainsi que des indications bibliographiques sont mis à disposition des étudiants sur le site Claroline. Un support de cours composé d'exposés théoriques et de divers documents est également à disposition sur Claroline.

Forme de l'enseignement:

Les cours mélangent exposés théoriques, discussion de cas, analyse critique de décisions et de projets législatifs. Des spécialistes d'autres disciplines (médecin, éthique notamment) que le droit interviennent ponctuellement durant le semestre. Pour chaque cours, les étudiants doivent lire une partie du support de cours. Chaque semaine, au moins un étudiant fait par oral une présentation critique d'un arrêt, d'un projet législatif ou d'un autre document. Une présentation en cours de semestre jugée suffisante est un prérequis pour se présenter à l'examen, mais n'entre pas dans l'évaluation finale.